

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 2007

Québec, le 9 octobre 2007

Monsieur Sylvain Blais
Directeur des études
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boul. du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Monsieur le Directeur,

Lors de la réunion tenue le 27 septembre dernier, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les mesures additionnelles prises par le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour donner suite au rapport d'évaluation du programme *Techniques de l'informatique* (420.01), conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC).

Dans son rapport d'évaluation, la Commission avait formulé deux recommandations portant respectivement sur la systématisation des liens avec l'entreprise, et ce, tant pour connaître leurs besoins que pour faire connaître le programme et les compétences des diplômés ainsi que sur la mise en place de mécanismes en vue d'assurer l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).

Dans le suivi donné à l'évaluation de programme, en juin 2006, la Commission avait pu apprécier la portée des moyens mis en œuvre pour assurer l'application de la PIEA et cette recommandation avait été levée. Toutefois, elle estimait que le Collège devait poursuivre ses efforts pour établir des liens récurrents avec les entreprises du secteur. Elle souhaitait être informée des mesures prises pour corriger la situation.

Le rapport présenté à la Commission en juin 2007 fait état des travaux réalisés à cet égard. Au terme de son examen, la Commission constate que les moyens mis en place vont dans le sens de la recommandation de la Commission. Le comité bipartite constitué de représentants des entreprises et d'enseignants ainsi que les diverses activités récurrentes organisées par le Collège pour mettre en valeur les compétences des diplômés sont de nature à améliorer la pertinence du programme. En conséquence, la Commission considère comme satisfaisantes les suites données à l'évaluation du programme *Techniques de l'informatique*.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur